



Séance du Conseil municipal du 10 novembre 2025
PROCÈS-VERBAL

Présent-e-s :	S. Barthassat Fleury, F. Baudet, J. Brand, L. Cocquio, A. Cogne, M. Cogne-Balli, M. Comtat, M. Goepfert, J. Leresche, M. Meyer, M. Pelz, A. Roduit
Assistant :	D. Bolle de Paoli, Maire N. Pontinelli, Conseiller administratif P. Bavarel, Conseiller administratif M. Rodriguez, Secrétaire général
Excusé-e-s :	G. Bron Schwartz
Procès-verbal :	F. Arfaras

Le président Arnaud Cogne ouvre la séance.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 octobre 2025

Le procès-verbal de la séance du 13 octobre 2025 est approuvé à l'unanimité des membres présents par 11 oui.

Le procès-verbal de la séance du 13 octobre 2025 à huis-clos est approuvé à l'unanimité des membres présents par 11 oui.

2. Communications du bureau du Conseil municipal

Il n'y a pas de communication.

3. Communications du Conseil administratif

Crèche à Aire-la-Ville

Mme Bolle de Paoli a participé à une séance mercredi avec les communes qui ont des places en crèche à Aire-la-Ville, la commune de Confignon et la directrice de la crèche d'Aire-la-Ville. Cette dernière lui a indiqué que la commune de Cartigny pourrait louer une quatrième place de crèche à Aire-la-Ville pour autant que la commune de Soral en obtienne une à Perly et cède ainsi sa place.

Cela pourrait se faire uniquement à partir de la rentrée de septembre 2026. Les montants du budget 2026 seront modifiés en conséquence. En effet, la place a été budgétée dès le mois de janvier.

La directrice de la crèche d'Aire-la-Ville a assuré à Mme Bolle de Paoli que Cartigny pourrait placer un ou deux bébés en septembre, car peu de gens occupent les places à plein-temps. Elle a également précisé que la priorité sera donnée aux fratries. Ceci présente des avantages et des inconvénients car une famille avec plusieurs enfants risque d'occuper la place pendant une longue période.

Mme Bolle de Paoli rappelle que le coût annuel d'une place de crèche s'élève à CHF 25'000.- nets (CHF 57'000.- brut).

Elle mentionne également qu'elle est heureuse de pouvoir obtenir cette quatrième place en crèche.

Dicastère des Routes

Route du Trabli

M. Pontinelli informe que les travaux de la route du Trabli continuent. Cependant, deux collecteurs installés ont été sous-dimensionnés par rapport à ce qui avait été planifié provoquant un retard notamment dans la pose de l'enrobé définitif. En fonction de la solution envisagée, à savoir changement des collecteurs ou non, la pose de l'enrobé définitif n'aurait lieu qu'au printemps. D'ici-là, les routes seraient praticables mais les usagers devront adapter leur vitesse.

M. Baudet demande où se situent les collecteurs. Il lui est répondu qu'ils sont dans la troisième partie des travaux, sur le parc du Temple.

Dans un autre cadre, M. Pontinelli informe que des travaux de rabotage d'ornières sur le giratoire de Cartigny vont avoir lieu prochainement sans incidence sur la circulation. Ces travaux se réaliseront sur une matinée.

Pont d'Eaumorte

Le pont d'Eaumorte sera ouvert à la mobilité douce d'ici à la fin du mois de novembre. Une inauguration avec la commune d'Avully sera organisée au printemps prochain.

Feux avec pousoirs sur la route de Cartigny

M. Pontinelli rappelle que les travaux d'installation des feux de signalisation avec pousoir sur la route de Cartigny, au croisement avec la route de la Croix-en-Campagne, sont en cours et devraient durer une dizaine de jours. La mise en fonction est prévue le 20 novembre prochain.

Prochaine commission des routes

La prochaine commission des routes est agendée au lundi 17 novembre prochain à 20h. le principal sujet traité sera le dossier concernant les travaux des secteurs 1 et 2 du PGEE (Trois-Fontaines et des Prés-de-Bonne). Différents travaux qui auront lieu sur le chemin des Curés et le chemin du Moulin de Vert seront également présentés.

Gravière

Ce point sera traité lors de la discussion sur le rapport de la commission agriculture, environnement, aménagement.

Concernant les travaux de la route de Trabli et l'erreur des collecteurs, M. Leresche demande s'il s'agit d'une erreur de dimensionnement. Il lui est répondu que ceci est le cas suite à une erreur d'exécution de l'entreprise et l'absence de contrôle de l'ingénieur

M. Meyer demande si une communication sera faite aux habitants en ce sens, ce qui sera fait.

Il n'y a pas d'autre point.

4. Rapports de commissions

Le président rappelle que sur CMNet sont à disposition les rapports des commissions culture loisirs, sports et agriculture, environnement, aménagement.

Rapport de la commission des finances

M. Roduit donne lecture du rapport de la commission des finances du 30 octobre 2025.

Il n'y a pas de question, ni remarque.

Le président passe à l'approbation du rapport de la commission des finances qui est approuvé à l'unanimité des membres présents par 11 oui.

Il n'y a ni question, ni remarque concernant les rapports des commissions culture loisirs, sports.

Rapport de la commission agriculture, environnement, aménagement

Le président demande à Mme Cocquio de résumer le rapport de la commission. M. Pontinelli relève que les conseillers municipaux sont censés avoir lu le rapport puisqu'il a été envoyé sur CMNet bien assez tôt. Le président demande alors s'il y a des remarques ou questions sur le contenu du rapport.

M. Leresche demande quels sont les temporalités de la commune et des gravieristes.

M. Pontinelli indique que les gravieristes sont pressés. Face à eux, la commune a sa propre temporalité. Le Conseil administratif va travailler avec la commission de l'agriculture et le Conseil municipal. L'Exécutif va prendre son temps pour obtenir toutes les garanties nécessaires en lien, entre autres, avec les nuisances environnementales de la gravière.

La commune ne va pas faire attendre les gravieristes inutilement mais elle veut des garanties. Après l'obtention de garanties sérieuses, la commune pourra commencer à négocier la mise à disposition de ses parcelles.

M. Leresche demande si la projection financière est basée sur un volume qui sera extrait par les gravieristes. M. Pontinelli répond que les propriétaires seront payés au m³ extrait.

A noter que les trois parcelles de la commune sont dans la première étape de l'exploitation de la gravière.

Les graviéristes ont indiqué que tous les propriétaires privés de terrains avaient déjà donné l'accord d'exploitation sur leurs parcelles. Toutefois, ceci est impossible à vérifier. M. Bavarel ajoute que la commune ne connaît pas les diverses offres faites aux propriétaires.

Mme Cocquio précise que cela ne se fera probablement pas sur 10 ans, mais sur un laps de temps plus court.

Mme Bolle de Paoli ajoute que le Conseil administratif a été surpris lors de la première rencontre avec les graviéristes. En effet, il pensait qu'il s'agissait d'une première approche. Or, les exploitants avaient pour but de savoir si la commune était prête à mettre à disposition ses terrains. La commune s'est montrée ferme.

Il n'y a pas d'autre question ou remarque.

Le président passe à l'approbation du rapport de la commission agriculture, environnement, aménagement sous réserve de la suppression des chiffres page 3, qui est approuvée à l'unanimité des membres présents par 11 oui.

Communication de la commission de l'information

Mme Pelz indique que Manuel M. Goepfert a proposé à la commission de l'information d'ouvrir sur les réseaux sociaux un compte communal, ce qui améliorerait la communication de la Mairie. Ainsi, il a été créé des comptes sur Facebook et Instagram avec l'idée de publier des contenus bienveillants et positifs sans aucune allusion politique.

Mme Bolle de Paoli précise que le but est d'avoir une communication différente afin de toucher d'autres tranches d'âges que celles qui utilisent les médias conventionnels. Elle précise que les abonnés ne pourront pas commenter les posts publiés.

M. Goepfert ajoute également qu'une newsletter est en cours de réflexion. Les personnes intéressées pourront s'inscrire via le site internet de la commune pour recevoir des informations. Il s'agit d'un projet en cours, aucune solution n'est arrêtée pour l'instant.

Mme Bolle de Paoli a pris contact avec la commune de Bernex et le SIACG. Ce sujet sera discuté durant la prochaine commission de l'information qui est prévue fin novembre.

5. Questions

M. Meyer remercie le Conseil administratif d'avoir organisé la séance conjointe des commissions bâtiments et finances traitant du projet Desbaillets. Il estime qu'elle fut très intéressante.

M. Meyer demande si le Conseil administratif a repris les travaux sur l'image directrice du plan directeur communal et s'il y a possibilité de participer aux travaux.

Mme Bolle de Paoli indique que le Conseil administratif a rencontré le mandataire en octobre. L'actuelle cheffe de projet quittant le bureau mandaté, un nouveau chef de projet a pris le relais.

Une séance publique est agendée au jeudi 15 janvier 2026. La commune va à nouveau rencontrer le mandataire et un article paraîtra dans le prochain Echo de Cartigny.

M. Rodriguez informe qu'il attend un rétroplanning exact depuis la séance publique avec ce qu'il reste à faire. Il ajoute que le nouveau chef de projet a déjà travaillé pour de petites communes.

Il n'y a pas d'autre question.

6. Divers

Mme Bolle de Paoli rappelle le repas des aînés le samedi 15 novembre dès 11h30. Septante-cinq personnes se sont inscrites.

M. Goepfert indique que le Conseil fédéral a édité une directive sur la cybercriminalité et invite les conseillers municipaux à aller voir à quoi cela ressemble car chacun peut être touché par ce sujet.

M. Bavarel indique qu'à la suite de la distribution du tout-ménage concernant la bibliothèque, une nouvelle personne s'est manifestée. Le groupe compte désormais cinq personnes intéressées par ce sujet.

La séance est levée à 20h38.

Le président :

Le secrétaire :

.....

.....